

Atour de Perros

Le Trégor - Jeudi 26 Février 2015

■ PERROS-GUIREC

3 QUESTIONS À FLORENT BRODIN

L'association Ar Jentilez qui fait naviguer deux bateaux, l'*Ar Jentilez*, un flambart du Trégor et le *Kotick*, un cotre de Carantec, a tenu son assemblée générale samedi soir. Florent Brodin, président, fait le point sur les problèmes qui plombent l'association.



1. Quel est le but de votre association ?

Faire découvrir les joies de la navigation traditionnelle sur des bateaux à voiles issus de l'histoire locale demeure l'objectif principal. Les 54 adhérents et le soutien apporté par la mairie, qui possède l'*Ar Jentilez*, témoignent, s'il en était encore nécessaire, qu'une telle démarche a sa place sur nos côtes.

2. Vous dites que la saison de navigation a été nulle ?

Oui alors que la saison 2013 avait été très satisfaisante, le début de saison dynamique 2014 a été brutalement stoppé avec l'avarie survenue sur l'*Ar Jentilez* lors d'une sortie du centre nautique le 26 juin 2014. De l'eau de mer est rentrée dans le moteur qui n'avait qu'un an de fonctionnement. L'expertise du moteur a été effectuée le 7 juillet avec dépose du moteur pour expertise approfondie. Aucun défaut d'usage et de maintenance a été constaté. L'expertise s'oriente vers un défaut de montage. Depuis cette date, le bateau est immobilisé au mouillage.

3. Comment se profile la saison de 2015 ?

Comme l'ont confirmé les adjoints, Annie Hamon et Christophe Betoule, lors de cette assemblée, la procédure entre les assurances, l'expert, la mairie et le chantier naval est toujours en cours et risque d'être très longue. La municipalité souhaite que le bateau navigue rapidement et s'oriente vers l'achat d'un moteur d'occasion d'une valeur inférieure à 15 000 €. Elle devra également trouver un chantier naval compétant pour le monter. Certains membres de l'association pensent que la réparation du moteur coûterait certainement moins cher. De plus la mairie souhaite revoir la convention qui lie l'association et le centre nautique. Cette convention prévoit que le centre nautique reverse 25 % des recettes annuelles qu'il perçoit lorsqu'il utilise l'*Ar Jentilez*. La municipalité souhaite que ce reversement n'intervienne que pour les seuls mois de juillet et août. Nous souhaitons rencontrer la municipalité au plus vite pour examiner le dossier. Toutefois nous essayons de rester optimistes et avons établi un calendrier de sorties pour 2015 : 13 mai, pardon de Saint-Guirec à Ploumanac'h ; du 2 au 5 juillet, terre et mer en baie de Morlaix ; 14 juin, fête du nautisme à Trestraou ; du 13 au 16 août, fête du chant de Marins à Paimpol ; 28 juillet, régates de Ploumaac'h, 3 août, fête vénitienne. Nous espérons que ce problème de moteur soit solutionné au plus vite car sans sorties, notre trésorerie sera plombée et nous ne pourrons pas tenir très longtemps. Il en va de la vie de l'association.